



Association canadienne-française de Regina

Procès-verbal

Réunion du CA-ACFR

16 janvier 2021

Zoom 10h00

Présence : Kymber Zahar, André Lapointe, Marc Drolet, Eric Kimana, Enel St-Justin
(caméra fermée)

Absence : Aucune

Observateurs : Denis Simard, Anne-Brochu Lambert, Pamela Kazekare

Personne invitée : Claire Bélanger-Parker

Début de la réunion : 10h01

1. Mot de bienvenue

Kymber souhaite la bienvenue à tous. Kymber mentionne qu'il y a beaucoup d'éléments à traiter.

2. Adoption de l'ordre du jour

16-01-2021 : Proposition 1

André Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Appuyeur : Marc Drolet

Tous en faveur

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt déclaré.

4. Discussion d'ouverture – intervention de Claire Bélanger-Parker

Kymber donne la parole à Claire Bélanger-Parker. Suivi sur la rencontre du 30 décembre 2020. Mme Bélanger-Parker fait la présentation sommaire de documents sur les OBNL, documents pour outiller et accompagner les conseils d'administration dans leurs rôles.

5. Adoption du PV du 19/10/2020, 12/11/2020, 25/11/2020 et

18/12/2020.

Kymber fait la lecture du procès-verbal du 19/10/2020.

Des modifications sont demandées par Marc Drolet.

16/01/2021 : Proposition 2

André Lapointe propose l'adoption du procès-verbal du 19/10/2020 avec les modifications.

Appuyeur : Eric Kimana

Tous en faveur

Adoptée

Kymber fait la lecture du procès-verbal du 12/11/2020.

Des modifications sont demandées par Eric Kimana.

16/01/2021 : Proposition 3

**André Lapointe propose l'adoption du procès-verbal du 12/11/2020
avec modifications.**

Appuyeur : Marc Drolet

Tous en faveur

Adoptée

Kymber fait la lecture du procès-verbal du 25/11/2020.

Des modifications sont demandées.

16/01/2021 : Proposition 4

**Eric Kimana propose l'adoption du procès-verbal du 25/11/2020
avec modifications.**

Appuyeur : André Lapointe

En faveur : 3

Contre : 1

Adoptée

Le secrétaire demande aux membres si la réunion d'aujourd'hui et les prochaines peuvent être enregistrées afin de l'aider pour la rédaction des procès-verbaux. Les membres acceptent.

Début de l'enregistrement de la réunion.

Kymber fait la lecture du procès-verbal du 18/12/2020.

Des modifications ont été demandées.

16/01/2021 : Proposition 5

André Lapointe propose l'adoption du procès-verbal du 18/12/2020 avec les modifications.

Appuyeur : Marc Drolet

Tous en faveur

Adoptée

6. Affaires découlantes des PV

La proposition 6 deviendra une politique administrative. Une politique administrative doit être ajoutée au manuel des politiques pour inclure la proposition 6.

16/01/2021 : Proposition 6

André Lapointe propose que les réunions du CA de l'ACFR soient enregistrées et que les enregistrements soient détruits une fois le

procès-verbal adopté et que cela devienne une politique administrative de l'organisme.

Appuyeur : Marc Drolet

Tous en faveur

Adopté

André Lapointe demande d'avoir de l'information sur le suivi des travaux sur la rénovation du bistro.

Les éléments des affaires découlantes seront abordées dans le point 7 et le point 8.

7. Rapport de la présidence/direction

Kymber mentionne qu'il y a énormément de travail. Faire le travail de la présidence ainsi que le travail de la direction demande beaucoup. Elle demande l'appui de tous. Kymber fait la gestion des employés, la gestion de l'administration, les rapports aux organismes avec l'appui des employés.

Kymber fait la demande de recevoir le même forfait que la direction concernant les frais de transport et de téléphonie. Des discussions ont lieu. Des conseils sont demandés à Mme Bélanger-Parker afin de s'assurer que nous suivons les règles et la loi.

11 :17 Denis Simard quitte la réunion.

11 :18 Claire Bélanger-Parker quitte la réunion.

16/01/2021 : Proposition 7

André Lapointe propose que le forfait des dépenses alloués à la direction concernant les frais de transport et de téléphonie soit accordé Kymber car elle occupe la fonction de la direction en l'absence d'une direction.

Appuyeur : Marc Drolet

Tous faveur

Adoptée

Marc Drolet soulève le sujet de la distribution des tâches afin de pouvoir aider Kymber. Des discussions ont lieu. Le sujet sera davantage traité une fois la mise à jour des dossiers faits.

a) Suivi des demandes faites par courriel.

Politiques et lignes de conduites. Marc Drolet explique la situation du dossier des politiques et lignes de conduites. 38 politiques et lignes de conduites ont été adoptées. Il reste 46 politiques et lignes de conduite à retravailler et à adopter. Marc mentionne qu'il fera un plan pour retravailler les politiques manquantes. Les autres membres seront probablement sollicités pour retravailler les politiques selon leur expertise et intérêt.

Le comité d'embauche prolonge d'un mois l'annonce du poste de la direction dû au manque de candidature. Il a été suggéré de faire des annonces à Radio-Canada, à l'Eau-vive, etc. André Lapointe demande que l'annonce soit faite au niveau du journal francophone L'Eau-vive.

16/01/2021 : Proposition 8

André Lapointe propose d'avoir les moyens financiers pour publier l'offre d'emploi de la direction dans les publications francophones de Regina.

Appuyeur : Eric Kimana

Pour : 3

Abstention : 1

Adoptée

b) Mise à jour des dossiers (planification stratégique, bistro, programmation, AGE, etc..)

Kymber mentionne que beaucoup de tâches seront demandées à Enel concernant les finances et la trésorerie. Elle mentionne que l'appui d'Enel serait très apprécié concernant le transfert de comptabilité. Kymber propose à Enel de se rencontrer au bureau de l'ACFR pendant la semaine pour faire la mise des dossiers de finances. Enel accepte.

Planification du bistro : Kymber discute du suivi de la planification stratégique. Un powerpoint a été créé par la firme. Le powerpoint sera partagé aux membres du CA. Lors de la prochaine réunion, une distribution des tâches reliées à la planification stratégique sera faite afin de pouvoir la finaliser.

Comité du bistro : Kymber fait le suivi sur les rénovations du bistro. Concernant les dépenses, environ 8 600\$ a été dépensé jusqu'à présent, cela ne comprend pas les rénovations faites durant le temps des fêtes.

Un sous-comité traite la partie design. Kymber discute du courriel de Laurier Gareau et fait mention de la demande du comité de ne pas ajouter une nouvelle personne au comité déjà présent et explique les raisons. Ils sont d'accord de fournir un rapport et les pièces justificatives. Une longue discussion a lieu à ce sujet. Ensuite fait part de ses sentiments. De plus, il fait part de ses impressions et sentiments reliés aux différentes questions de finances.

André Lapointe, Marc Drolet font part de leurs réactions reliés à la situation du bistro et du courriel.

Suivi de Kymber sur la programmation : cours de gymnastique, cours de yoga (sont complets), partenariat possible avec la GRC (Carnaval d'hiver, le mois sur l'histoire des noirs), cours de natation, bibliothèque communautaire (en partenariat avec le Lien), curling , le café communautaire, les cours de cuisine. Kymber travaille très fort avec les deux employés sur la programmation.

Statuts et règlements : Le document est complété. Le document doit être présenté à la communauté. Les membres décident de remettre la présentation à plus tard afin de mettre l'énergie et le temps sur les dossiers les plus urgents.

AGE : Kymber fait un suivi sur l'AGE. Marc Drolet mentionne qu'avant d'établir une date pour l'AGE, il faut s'assurer que les éléments mis dans la convocation soit traités et que nous ayons les documents à l'appui. Marc mentionne l'urgence de travailler sur les finances et les prévisions budgétaires et d'avoir une présentation des états financiers de l'organisme à chaque mois, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

16/01/2021 : Proposition 9

Kymber propose de prendre contact avec les deux personnes bénévoles pour aider à la préparation de l'AGE.

Appuyeur : André Lapointe

Tous en faveur

Adoptée

Eric Kimana fait mention de tout le travail fait par Kymber. Eric, André et Marc remercient Kymber pour tout ce travail.

8. Comptabilité et finances

Concernant la situation présente de la comptabilité et afin de la régulariser. Il nous a été conseillé de faire une proposition pour améliorer le contrat par un amendement (clause de terminaison et un horaire de paiement pour le service) La firme n'a pas de

problème à faire des changements. Il nous a aussi été conseillé de faire une proposition pour le changement de comptabilité.

Énel fait part de ses sentiments. Pour ne pas retarder les projets et pour l'état des relations au sein du CA ainsi que pour des raisons éthiques, professionnelles et personnelles, Énel St-Justin donne sa démission à titre de trésorier. Toutefois, il mentionne qu'il veut rester au CA.

Eric Kimana mentionne qu'il aimerait avoir des excuses de la part de M. Gareau concernant son courriel. Il déplore la façon dont le dossier des finances a été traité. Kymber mentionne que le point sera traité plus tard dans la réunion.

Kymber aborde le fait qu'Enel St-Justin peut changer de rôle au sein du CA, s'il le désire, et que dans ce cas, une option serait de coopter un membre de l'organisme ayant des connaissances en comptabilité pour se joindre au CA.

Marc Drolet mentionne que la responsabilité des finances incombe à tous les membres du CA et non seulement à la Présidence. Il mentionne une autre possibilité : l'idée de créer un comité d'audit comprenant des membres du CA et des personnes externes

qualifiées dans le domaine. Il réitère son inquiétude et l'urgence sur le fait de ne pas avoir un réel aperçu des finances depuis quelques temps et l'importance de recevoir les états financiers à chaque mois. Il mentionne que lors des derniers états financiers fournis au CA, il y avait un léger déficit par rapport à ce qui avait été prévu, mais que les locations allaient bon train pour octobre, novembre et décembre et que cela allait probablement compenser. Toutefois, la difficulté d'avoir nos états financiers rend la perception de nos finances affaiblie grandement. Il mentionne qu'il faut absolument avoir un regard réel sur les finances afin de pouvoir réagir si nous sommes dans une situation déficitaire. Kymber mentionne que la firme comptable aura des états financiers pour le CA à la fin du mois, pour avoir un état réel des finances.

Eric Kimana pose des questions sur le cooptage, car le cooptage n'était pas une possibilité tout dernièrement. Toutefois, il est mentionné que l'urgence de la situation ouvre cette possibilité. Eric mentionne le fait de demander à la communauté entière pour combler ce poste. Des discussions ont lieu. Un communiqué pour informer les membres sera émis, mais pas nécessairement pour chercher des candidats.

Kymber propose que les membres du CA recherchent dans leurs réseaux dans le but de coopter une personne pouvant combler le poste de trésorerie d'ici la fin janvier.

Appuyeur : André Lapointe

Pour : 2

Abstention : 2

Adoptée

16/01/2021 : Proposition 11

Kymber Zahar propose que Enel St-Justin soit le conseiller communautaire.

Appuyeur : André Lapointe

Pour : 3

Abstention : 1

Adoptée

Marc Drolet mentionne qu'il aurait aimé que M. St-Justin demeure à son poste de trésorier, mais il accepte sa décision.

16/01/2021 : Proposition 12

Kymber Zahar propose qu'elle soit la personne autorisée pour la banque et qu'elle soit la signataire pour la carte de crédit.

Appuyé : André Lapointe

Pour : 3

Abstention : 1

Adoptée

16/01/2021 : Proposition 13

Kymber Zahar propose que les signataires officiels de l'organisme soient Kymber Zahar, André Lapointe et Marc Drolet.

Appuyeur : André Lapointe

Tous en faveur.

Adoptée

16/01/2021 : Proposition 14

Kymber Zahar propose d'enlever Laurier Gareau à titre de la personne autorisée pour la banque et d'enlever le nom de Elma Bos comme signataire de la carte de crédit.

Appuyeur : André Lapointe

Tous en faveur

Adopté

André Lapointe mentionne qu'étant devant un fait accompli, il approuve la proposition 15. Marc Drolet mentionne qu'étant donné que tous les dossiers de l'ACFR sont déjà à la nouvelle firme, qu'il y a un contrat signé et qu'il y a urgence d'avoir un état réel des finances et qu'il y aura un amendement au contrat signé, il est pour la proposition suivante.

16/01/2021 : Proposition 15

Kymber Zahar propose que la firme Labrie soit la firme effectuant la comptabilité de l'ACFR.

Appuyeur : André Lapointe

Pour : 2

Abstention : 1

Contre : 1

Adoptée

16/01/2021 : Proposition 16

Kymber Zahar propose d'enlever Enel St-Justin du comité du bistro et que Kymber Zahar fasse une demande d'excuse formelle de la part de Laurier Gareau envers Enel St-Justin.

Appuyeur : André Lapointe

Tous en faveur.

Adoptée

9. Varia, si le temps le permet

Marc Drolet réitère ses inquiétudes concernant les finances de l'organisme. Il demande à avoir des états financiers le plus rapidement possible. Kymber mentionne que les états financiers seront prêts à la fin du mois et qu'ils seront envoyés aux membres aussitôt.

10. Prochaine réunion

Samedi 6 février 2021 à 10h.

11. Levée de la réunion

André Lapointe propose la levée de la réunion à 13 :40.

Secrétaire, Marc Drole†

Présidence, Kymber Zahar